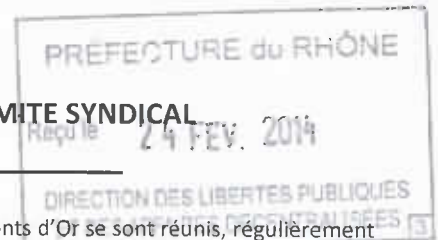


SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL



Le **10 février 2014** à 19h30, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Monts d'Or se sont réunis, régulièrement convoqués par lettre du 28 janvier 2014, dans la salle du conseil municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

Nbre de membres en exercice : **32**

Nbre de membres présents : **22**

Nbre de voix délibératives : **33**

Etaient présents :

COM. URBAINE DE LYON : Corinne CARDONA, Guy DAVID,
ALBIGNY : Michel BALAIS, Louis GOYET
COLLONGES : Françoise MAUPAS, Dominic BOYER
CURIS : Valérie GREGOIRE-BEAUMONT, Jacques MALAVAL
POLEYMIEUX : Anne-Laure MATHIAS,
SAINT-DIDIER : Gérard KECK, Régis DEMOUNEM
SAINT-ROMAIN : Gérard CHAMPALLE,

CONSEIL GENERAL DU RHONE : Paul LAFFLY
CHASSELAY : Jean-Marc NOTTIN, Didier LORCHEL
COUZON : Gérard DARDET, Frédéric HEYRAUD
LIMONEST : Max VINCENT, Jean-Paul BESSON
SAINT-CYR : Eliane DEBARD-CAULLIER, Gérard FRAPPIER
SAINT-GERMAIN :
LISSIEU : Jean Claude GRANGE,

Ont donné pouvoir : François BARADUC à Jean-Paul BESSON, Bernard CHAVEROT à Max VINCENT, Marc GRIVEL à Gérard FRAPPIER, Madeleine ABRY à Anne-Laure MATHIAS, Véronique TOUTANT à Guy DAVID

Les autres membres étant absents ou excusés.

Secrétaire de séance désignée : Jean-Paul BESSON

Acquisition des parcelles AB 587 et AB 588 à St Romain au Mont d'Or

Cette acquisition concerne une DIA notifiée par la SAFER sur Saint Romain pour les parcelles AB587 588 pour une surface de 4 229 m2. Ces parcelles se situent entre le chemin du PINAY et le front de carrière de Chanelette , une cabane en pierre dorée ni clos, ni couverte est présente sur la parcelle AB587. Pour des motifs environnementaux et de contrôle des activités susceptibles de se développer dans ces secteurs de front de carrière et de tunnel de carrier une préemption au prix a été demandée à la SAFER.

Le montant de la vente s'élève à 2 955.78 € auquel il faudra ajouter les frais d'intervention SAFER.

Il est proposé au conseil syndical de délibérer et d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or :

- + à signer les actes et tous documents nécessaires à l'acquisition des parcelles AB 587 et AB 588 sur la commune de Saint Romain pour un montant prévisionnel de 2 956 € hors frais notaire et hors frais SAFER. Les crédits sont inscrits au budget 2014 sur la ligne acquisitions foncières par le SMMO

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or à signer la promesse unilatérale d'achat, les actes notariés et tous documents nécessaires à l'acquisition des parcelles AD 361 AD 362 et AD 363 sur la commune de Saint Cyr au Mont d'or ; pour un montant prévisionnel de 3 000€ hors frais notaire et hors frais SAFER, les frais SAFER s'élevant à 780 € dont 130 € de TVA. Les crédits sont inscrits au budget 2014 sur la ligne acquisitions foncières par le SMMO

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Pour extrait certifié conforme*

Le Président
 Max VINCENT



Certifié exécutoire après transmission en Préfecture le

et affichage le

21 FEB. 2014

21 FEB. 2014